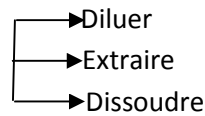


Intoxication aux solvants

I- Définition :

- Le solvant est une substance liquide capable de



des substances chimiques sans altérer leurs constitutions chimiques.

- Leur utilisation en milieu industriel est large, les travailleurs qui en font usage répété sans protection appropriée peuvent avoir des troubles de santé.

II- Utilisation :

- Sont utilisés comme:
 - 1) « Dégraissants » nettoyage des tissus et des pièces métalliques.
 - 2) « Adjuvants et diluants » peintures et Vernis.
 - 3) « Décapants » élimination des peintures et des graisses.
 - 4) « Purifiants » en industrie pharmaceutique et en parfumerie.

III- Les composants :

- Hydrocarbures aromatique : Benzène, essence.
- Alcools : Ethanol et Méthanol.
- Cétones : Acétone.
- Ethers.
- Les hydrocarbures halogénés : chlore, brome, fluor.

IV- Toxicité :

1) Voies d'intoxication :

- **Respiratoire** : inhalation de particules volatiles en suspension dans l'air.
- **Cutanée** : Favorisé par la liposolubilité de ces substances.
- **Digestive** : souvent accidentelle.

2) Diffusion :

- Les solvants sont fixés sur les tissus et ensuite métabolisés au niveau de foie.

3) Elimination : - Air Expiré. - Urines. - Selles.

Rq : le mercure n'est pas un solvant, l'eau est un solvant.

V- Symptomatologie :

- Certains symptômes sont communs à beaucoup de solvant avec des spécificités pour chacun des toxiques.

1) Intoxication aigue :

- La voie d'intoxication la plus importante en milieu de travail est la voie pulmonaire.
- Favorisée par les grandes affinités de ces toxiques pour les organes riches en graisse (liposolubilité).

- **Irritation** massive des voies aériennes (bouche, nez, VRS et VRI).

Certains solvants libèrent des produits caustiques comme phosgène (chlorure de carbonyle) et l'HCl ce qui provoque un OAP lésionnel et une Insuffisance respiratoire aigue.

- **Altération du SNC** : manifestation ébrio-narcotique (céphalées, nausée, ivresse, vertiges).

En cas d'intoxication massive, l'évolution peut se faire vers un coma profond.

- **Atteinte cardiaque** : les solvants halogénés sont responsables de troubles du rythme cardiaque (↗ avec le nombre de chlore incorporés).

- **Atteinte cutanéomuqueuse** : irritation cutanée, brûlure en cas d'exposition massive, conjonctivites (intérêt d'un lavage immédiat à l'eau courante).

2) Intoxication chronique :

- **Dermatoses chroniques** : aspect lichénifié, crevasse touchant surtout les mains.
- **Eczéma de contact** : siégeant préférentiellement au niveau des parties découvertes : mains, visage très prurigineuse et kératosique érythémateuse.
- **Atteinte neurologiques** : regroupées sous l'appellation de « psycho-syndrome aux solvants » il est fait de :
 - Trouble du sommeil.
 - Trouble de la mémoire.
 - Irritabilité.

Ces symptômes sont révisables au début de l'intoxication :

- Hématotoxicité : Aplasie médullaire (Benzène → interdit).
- Atteinte hépato rénale : IRC et IHC.
- Effet sur la reproduction : précaution à prendre chez la femme enceinte (ABRT).

VI- Prévention technique :

- Assurer un bon étiquetage : un bon emballage et un stockage adéquat.
- Procéder au remplacement des produits jugés très dangereux comme « Benzène ».
- Travailler en vase clos.
- Capturer à la source les vapeurs à leurs émissions, les particules volatiles ou en suspension.
- Assurer une bonne ventilation des locaux de travail.
- Contrôler régulièrement les [] des toxiques des l'air ambiant CMA au TLV.
- Doter les travailleurs en équipements de protection individuelle (lunettes, gants, vêtements, chaussure...)
- Séparer les vêtements de ville de ceux du travail.
- Douches quotidiennes.

VII- Prévention médicale :

- Visite médicale à l'embouche : écarter rénale, hépatique, respiratoire, dermatologique, narco-dépendant.
- Visite périodique : Examen neurologique et cutané.
- Visite spontanée : rapporter les symptômes à leurs expositions.